

Votre député vous informe



La primaire de la Droite et du Centre, comment ça marche ?



Qui peut voter ?

Tous les Français peuvent participer à la primaire ouverte de la droite et du centre. Pas besoin d'être membre d'un parti.

Il suffit pour chaque électeur de présenter sa pièce d'identité, de signer la charte des valeurs républicaines et s'acquitter de la somme symbolique de 2€ par tour.



Il n'y aura pas de procuration possible



Quand voter ?

- ✓ Premier tour : Dimanche 20 novembre 2016
- ✓ Second tour : Dimanche 27 novembre 2016



Où voter

24 bureaux de vote dans la 4ème circonscription du Haut-Rhin

Chaque électeur peut connaître son bureau de vote via le lien internet suivant

<http://www.primaire2016.org>. La presse régionale reprendra l'attribution des bureaux de vote en temps voulu.

Chacun devra se déplacer dans le bureau de vote qui lui sera attribué. (Attribution en fonction de votre inscription sur les listes électorales)

Habitants de :

ASPACH LE BAS, ASPACH-MICHELBACH, SCHWEIGHOUSE-THANN, BURNHAUPT LE HAUT, BURNHAUPT LE BAS : Ecole - 3 rue de la Station à ASPACH le BAS

BITSCHWILLER LES THANN, GOLDBACH-ALTENBACH, WILLER SUR THUR : Maison des Associations - salle 11- 4 rue du Pont à BITSCHWILLER LES THANN

BOLLWILLER : Mairie - 9 rue de Feldkirch à BOLLWILLER

BERNWILLER : Mairie - 2 rue de Cernay à DANNEMARIE

CERNAY : Centre Sportif - Rue Gustave Eiffel à CERNAY

ENSISHEIM : Maison des Associations - Salle 3 - 1 rue de Pulversheim à ENSISHEIM

FELLERING, HUSSEREN-WESSERLING, KRUTH, MITZACH, MOLLAU, ODEREN, RANSBACH, STORCKENSOHN, URBES, WILDENSTEIN : Mairie - 60 Grand'Rue à FELLERING

BLODELSHEIM, FESSENHEIM, RUMERSHEIM LE HAUT : Salle de la COMCOM Essort du Rhin 2 rue du Rhin à FESSENHEIM

ISSENHEIM, MERXHEIM : Mairie - 2 rue de Rouffach à ISSENHEIM

DOLLEREN, KIRCHBERG, MASEVAUX-NIEDERBRUCK, LE HAUT-SOULTZBACH, OBERBRUCK, RIMBACH PRES MASEVAUX, SEWEN, SICKERT, SOPPE LE BAS, WEGSCHEID : Espace Jeunesse Créaliance - rue de l'Ecole à MASEVAUX

BILTZHEIM, MEYENHEIM, MUNWILLER, NIEDERENTZEN, NIEDERHERGHEIM, OBERENTZEN, OBERHERGHEIM, REGUISHEIM : Ecole bleue - 13 Grand'Rue à MEYENHEIM

HIRTZFELDEN, MUNCHHOUSE, ROGGENHOUSE, RUSTENHART : Mairie - 2 rue de Hirtzfelden à MUNCHHOUSE

BOURBACH LE BAS, BOURBACH LE HAUT, GUEWENHEIM, LAUW, SENTHEIM : Mairie - 16 Grand'Rue à SENTHEIM

SOULTZ : MJC - Salle 2 - 40 rue Jean Jaurès à SOULTZ

GEISHOUSE, MALMERSPACH, MOOSCH, SAINT AMARIN : Salle de la Gare de St Amarin - 15 rue de la Gare à SAINT AMARIN

LEIMBACH, RAMMERSMATT, RODEREN, THANN, VIEUX-THANN : Ecole - 11 rue du Steinby à THANN

RAEDERSHEIM, FELDKIRCH, UNGERSHEIM : Mairie - 1 Place de la Mairie à UNGERSHEIM

STEINBACH, UFFHOLTZ, WATTWILER : Salle des Fêtes - 1 rue du Général de Gaulle à WATTWILLER

PULVERSHEIM, STAFFELFELDEN, WITTELSHEIM : Ecole - 99 rue de Mulhouse - Amélie1 à WITTELSHEIM

HARTMANNSWILLER, JUNGHOLTZ, WUENHEIM, BERRWILLER : Mairie - 61 rue Principale à WUENHEIM

Vrai / Faux

« C'est une élection réservée aux adhérents des Républicains »

Faux

La participation au scrutin est ouverte à tous.

Il suffit d'être inscrit sur la liste électorale au 31 décembre 2015 (ou d'avoir 18 ans au moment de l'élection présidentielle), de verser 2€ par tour de scrutin et de signer une "Charte de l'alternance".

« Si je vote, mon nom sera inscrit sur un fichier, on saura que je suis de droite ! »

Faux

Le vote est strictement confidentiel et anonyme et aucun fichier ne sera constitué hors du contrôle de la CNIL.

Les listes électorales seront détruites sous le contrôle d'huissiers de justice et aucune trace ne sera conservée des participants à la primaire.

« 2€ de participation ? C'est deux fois plus que le PS en 2011 ! »

Faux

En 2011, le PS avait fixé la participation aux frais d'organisation à « au moins 1€ », les participants pouvant donner davantage dans les bureaux de vote. Nous avons fait un choix différent : il s'agit uniquement de couvrir les frais d'organisation, ce sera donc 2€ par tour, ni plus, ni moins.

« L'argent récolté servira à renflouer les caisses du parti »

Faux

En aucun cas. D'après nos prévisions, la primaire s'auto-financera à partir de 2 millions de votants par tour. Si ce palier est franchi, l'argent récolté servira à financer la campagne présidentielle du candidat désigné.

Les comptes de la primaire seront publiés, certifiés par deux commissaires aux comptes et justifiés à l'euro près.

« Des gens de gauche vont aller voter pour fausser le résultat »

Ni vrai ni Faux

Rien ne permet de filtrer les participants en fonction de leurs opinions politiques !

Les expériences étrangères montrent que ces stratégies restent très marginales et qu'elles s'annulent entre elles : pour 10 personnes qui iront voter pour le candidat Y en pensant que ça aidera le candidat Z, 10 autres personnes iront voter pour le candidat X en pensant que ça aidera le candidat W. Pas de quoi inverser le résultat final !

« Si je ne suis pas là le jour du vote, je ne pourrai pas faire de procuration »

Vrai

Pour simplifier le déroulement des opérations électorales, les procurations sont interdites. Chacun vote pour soi. Alors pour être sûr que votre voix compte, notez bien les dates : 20 et 27 novembre 2016 !

Les 20 et 27 novembre 2016, je vote !

Renseignements complémentaires : michel.sordi.depute@wanadoo.fr